Zone d'Aménagement Concerté multisites

Ville de Janzé

Une Zone d’Aménagement Concerté est un outil d’urbanisme qui planifie la trajectoire urbaine d’une commune sur le long terme. A Janzé, 3 secteurs ont été définis comme stratégiques : **Gambetta, l’Yve et la Clouyère.**

Le lancement du dossier de réalisation permet d'aborder différentes thématiques : **logement, développement des services et des équipements, nature en ville, espaces publics, modes de déplacements et dynamisme commercial**. Il s’agit de cerner au mieux les besoins des populations actuelles et futures dans le but de :

- proposer une offre de logements adaptée aux enjeux et aux évolutions de la société
- mettre en œuvre un projet urbain d’ensemble, cohérent et de qualité en prenant en compte les déplacements
- répondre à l’augmentation de la population à venir
- élaborer des projets d’aménagement performants sur le plan environnemental
- favoriser une densification raisonnée et maîtrisée pour conserver un cadre de vie agréable

La ZAC s’inscrit dans une **démarche dynamique et participative dans le cadre d’une concertation** où l’implication des Janzéennes et des Janzéens permet de construire ensemble un projet d’avenir. Ensemble, nous élaborerons les plans d’aménagement de chaque secteur.

Comptes-rendus concertation

Fichier
Réunion publique de lancement (.pdf - 4.79 Mo)
Fichier
Atelier de concertation - Secteur Gambetta (.pdf - 7.03 Mo)
Fichier
Atelier de concertation - Secteur de l'Yve (.pdf - 5.84 Mo)
Fichier
Atelier de concertation - Secteur La Clouyère (.pdf - 5.12 Mo)
Fichier
Réunion de restitution - 11 juin 2025 (.pdf - 4.95 Mo)

Renseignements

Inscription recommandée sur jeparticipe janze fr (jeparticipejanzefr)

Renseignements :

02 99 47 28 60

rgba(255,255,255,1)